



Fiche Produit – Prélèvement Automatique Interbancaire BDU-CI

Simplifiez vos encaissements. Automatisez vos flux. Encaissez en toute confiance.

Qu'est-ce que le Prélèvement Automatique Interbancaire ?

Un service innovant conçu pour permettre à votre entreprise de **recouvrer automatiquement les fonds dus** par vos clients ou partenaires, **même s'ils sont domiciliés dans d'autres banques**. Ce dispositif repose sur des **mandats de prélèvement signés**, garantissant conformité réglementaire et sécurité des transactions.

À qui s'adresse ce service ?

Ce service est idéal pour :

- Grandes entreprises et PME avec des volumes récurrents d'encaissements ;
- Sociétés de services par abonnement (téléphonie, internet, logiciels SaaS, etc.) ;
- Institutions percevant des paiements à échéances fixes : (compagnies d'assurance, établissements d'enseignement, syndicats, etc.).

Les avantages clés pour votre entreprise :

- **Automatisation complète des encaissements** : moins de tâches manuelles, plus d'efficacité ;
- **Réduction des impayés et retards** : vos échéances sont mieux respectées ;
- **Visibilité accrue sur votre trésorerie** : anticipez vos flux grâce à un calendrier prévisionnel clair ;
- **Transactions interbancaires fiables et sécurisées** : conformité aux normes nationales BCEAO ;
- **Suivi centralisé** : interface en ligne ou fichiers standardisés via votre espace BDU-CI.

Fonctionnement en 4 étapes simples :

1. **Activation du service**
Contactez votre chargé d'affaires BDU-CI.
2. **Signature du mandat de prélèvement**
Votre client débiteur signe une autorisation de prélèvement.
3. **Transmission des ordres de prélèvement**
Par notre plateforme sécurisée ou par fichier structuré.
4. **Exécution et suivi**
BDU-CI exécute les opérations et vous notifie les statuts.

BANQUE DE L'UNION - COTE D'IVOIRE

Société Anonyme au capital de 21 684 700 000 Francs CFA- RCCM : CI-ABJ-B-11.174 – N° Fiscal : 1415331N
CIB : A0180Q - Siège social : Immeuble JECEDA - Boulevard de la République - 01 BP 5294 Abidjan 01



Conditions d'accès :

- Être entreprise cliente à la BDU-CI
- Disposer d'un compte professionnel actif
- Fournir des mandats de prélèvement valides et signés
- Signer la convention de service spécifique

☎ Contactez notre équipe dédiée :

Votre Chargé d'affaires BDU-CI

✉ sop@bduci.com

☎ Standard : +225 27 20 20 30 50

BANQUE DE L'UNION - COTE D'IVOIRE

Société Anonyme au capital de 21 684 700 000 Francs CFA- RCCM : CI-ABJ-B-11.174 – N° Fiscal : 1415331N
CIB : A0180Q - Siège social : Immeuble JECEDA - Boulevard de la République - 01 BP 5294 Abidjan 01